Département d'Eure-et-Loir — Elections législatives du 16 mars 1986

LISTE D'UNION DE L'OPPOSITION NATIONALE

RPR CNIP CDS

Le 16 mars aidez JACQUES CHIRAC

**Votez utile.
Pour battre les socialistes
et empêcher la réélection de Françoise Gaspard,
le seul moyen est de voter pour**

MICHEL JUNOT

Préfet, Médiateur, Officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite Agricole, ancien député, Président du Comité d'Aide aux Réfugiés du Sud Est Asiatique

HENRI HERRERA

conseiller municipal de Chartres, membre du Conseil National du RPR

CHARLES-EVRARD DE DREUX-BREZE

assureur, vice-président du CDS départemental - Saint Rémy sur Avre

ALAIN LETILLEUL

Informaticien, Chevalier de l'Ordre national du Mérite,
Président de l'association des Officiers de réserve de l'Armée de l'Air (section d'Eure-et-Loir)
membre du Comité départemental du RPR

MADELEINE COMBELLE-METAIS

agricultrice
vice-présidente de l'Association de Tourisme rural d'Eure-et-Loir

JEAN-PAUL GIBIER

Officier de la Légion d'honneur
ancien bâtonnier du barreau de Chartres (CNIP)



Il faut choisir entre le socialisme le plus sectaire avec Françoise Gaspard

et le RENOUVEAU avec MICHEL JUNOT

l'homme compétent, sérieux et influent qui saura défendre et promouvoir l'Eure-et-Loir

auprès de JACQUES CHIRAC

VU, LES CANDIDATS

IMPRIMERIE SAGER - 28240 LA LOUPE

DIX MESURES POUR LA FRANCE

1. Assurer la sécurité des Français et la protection de leurs biens.
2. Libérer les entreprises pour créer des emplois.
3. Aider les familles et encourager la natalité.
4. Réduire le poids écrasant d'une administration envahissante et remettre l'État à sa vraie place.
5. En finir avec les dangereuses faiblesses imposées à la justice et combattre sans complaisance toutes les formes de violence et de terrorisme international.
6. Lutter vigoureusement contre le trafic de drogue.
7. Maîtriser et contrôler l'immigration.
8. Expulser immédiatement les étrangers délinquants et criminels.
9. Moderniser la défense extérieure de la France dans le cadre de l'Alliance Atlantique.
10. Construire enfin une Europe unie et forte à la dimension du monde de demain.

DIX MESURES POUR LES LIBERTÉS

1. Mieux protéger les libertés individuelles.
2. Assurer la liberté et l'indépendance de l'information.
3. Garantir définitivement la liberté de l'enseignement.
4. Assurer la pluralité syndicale et la liberté du travail.
5. Protéger les honnêtes citoyens par une police plus forte et une justice plus ferme.
6. Assurer l'avenir de la sécurité sociale par une meilleure gestion.
7. Sauvegarder la culture française.
8. Préserver et promouvoir la médecine libérale.
9. Défendre la liberté du commerce indépendant.
10. Rétablir le scrutin majoritaire.



DIX MESURES POUR L'ÉCONOMIE

1. Rétablir la confiance et prendre des mesures pour relancer l'investissement et la croissance, seuls capables de réduire le chômage.
2. Rétablir la liberté des prix, des changes et du crédit.
3. Réhabiliter le système éducatif et la formation professionnelle.
4. Supprimer les réglementations inutiles et paralysantes.
5. Dénationaliser.
6. Développer la participation des salariés pour améliorer le climat social.
7. Garantir une progression régulière du revenu des agriculteurs en défendant mieux les intérêts français à Bruxelles et en se donnant les moyens de répliquer à la concurrence américaine.
8. Promouvoir les P.M.E., les artisans et les commerçants.
9. Réduire le poids excessif de l'impôt.
10. Faire de l'emploi des jeunes une vraie priorité.

DIX MESURES POUR L'EURE-ET-LOIR DANS LE CADRE RÉGIONAL

1. Accroître la part de l'Eure-et-Loir, actuellement très insuffisante, dans la répartition des crédits régionaux, notamment les « contrats petites villes et bourgs ».
2. Aménager une grande liaison routière Nord Sud et des axes prioritaires de liaisons interrégionales, ainsi que, enfin, la déviation de Cloyes.
3. Relancer la construction de logements qui diminue sans cesse (4.200 en 1980, 2.350 en 1984).
4. Consacrer les crédits nécessaires à la construction indispensable, à Chartres, d'une caserne de pompiers, répondant aux normes actuelles d'intervention et de sécurité.
5. Obtenir des compensations substantielles à défaut de l'arrêt du TGV à Arrou-Courtalain, avant la bifurcation des voies.
6. Préparer et mettre en œuvre un plan quinquennal de rééquilibrage entre le Nord et le Sud du département, notamment par des investissements ruraux et des implantations d'entreprises moyennes dans le Perche.
7. Développer l'implantation du tourisme « vert » notamment dans le Sud-Ouest du département.
8. Eviter tant par une action nationale que régionale la possibilité d'opérations de transfert d'entreprise, comme celle de Comasec au détriment de Dreux Vernouillet.
9. Offrir aux jeunes agriculteurs des possibilités d'installation et de modernisation d'exploitation.
10. Favoriser la création d'emplois dans le département de façon à limiter puis à diminuer le nombre des travailleurs migrants qui a plus que doublé depuis 1975. etc...